Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-213501737-20261012-2026_1012_101-DE

Melesse
Notre ville

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
12 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le douze octobre à 19 heures, les membres du Conseil municipal de la ville de Melesse, se sont réunis dans la salle des Iris, sous la présidence de Monsieur Yves FÉREY, Maire.

Date de convocation : 06 octobre 2026
Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 27 [Quorum atteint (15)]
Nombre de votants : 29

PRÉSENTS : M. Yves FÉREY - Mme Isabelle LE MARCHAND - Mme Christelle RENAUD - M. Jean-François CANTET - Mme Françoise SOURDIN - M. Silvère LECONTE - Mme Guylène GAPIHAN-LORET - M. Yvan LAGADEUC - Mme Yolaine TÉTARD - M. Florian VINCLAIR - Mme Marie RONARC'H - M. Vincent LOUVEAU - M. Didier THÉZELAIS - Mme Marie-Christine JOLIET - Mme Christine LE BAIL-COULANGE - Mme Chrystel BARBIER - Mme Marina BLONDEL - M. Yves GAUTIER - Mme Anne-Thérèse GOUGEON - M. Jean-Yves VEILLON - Mme Sylvie VIROLLE - M. Jérôme CORNIÈRE - Mme Béatrice VALETTE - M. Gilles LE ROCH - Mme Marion LOIRAT - M. Jean-Michel FILY - Mme Magalie BOUTELOUP-AUFFRAY.

ABSENTS EXCUSÉS : M. Marc-Olivier FERRAND M. Maël GOUTTEBARGE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Marie-Christine JOLIET.

Karine RICARD en tant que Directrice Générale des Services assure les fonctions de secrétaire auxiliaire.

POUVOIRS : Pouvoir de M. Marc-Olivier FERRAND à M. Yves FÉREY
Pouvoir de M. Maël GOUTTEBARGE à Mme Marie-Christine JOLIET

OBJET : 2026/1012/101 : URBANISME : CESSION D'UNE PORTION DU DOMAINE PRIVÉ COMMUNAL RÉGULARISANT UN EMPIÈTEMENT D'UN ACCÈS CADASTRÉ AP 53 – IMPASSE DU VERGER.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-213501737-20261012-2026_1012_101-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT),
Vu le Code général de la propriété des personnes publiques,
Vu le plan de division établi le 19 juin 2026 par le cabinet de géomètres Hamel identifiant un empiètement de l'accès appartenant aux Consorts Thissier, d'une superficie de 6 m²,
Vu l'avis du pôle d'évaluation domaniale de Rennes en date du 4 septembre 2026,
Vu l'avis de la commission urbanisme en date du 30 septembre 2026,

Considérant que la propriété des Consorts Thissier située impasse du Verger présente un empiètement sur le domaine privé de la commune de Melesse d'une superficie de 6 m²,

Monsieur Silvère LECONTE, adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, informe les membres du Conseil municipal qu'il convient de régulariser cette situation juridique par la cession de ladite emprise. Un accord est intervenu avec les Consorts Thissier pour cette cession au prix de 7.80 € du m2, soit pour un montant de 46.80 €.

Les frais d'actes notariés seront à la charge de l'acquéreur.

Les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité (29 voix sur 29) des membres présents et de ceux engageant leur pouvoir,

- approuvent la cession à 7.80 € du m2 aux Consorts Thissier de partie de la parcelle privée communale cadastrée AP 53 aux conditions précisées ci-dessus, conformément au plan de division joint,
- autorisent Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'acte de vente ainsi que tout document relatif à ce dossier.

Pour copie conforme,

Le Maire,
M. Yves FÉREY

MAIRIE DE MELESSE
Ille-et-Vilaine - 35520

La secrétaire de séance,
Mme Marie-Christine JOLIET

MAIRIE DE MELESSE
Ille-et-Vilaine - 35520